



Tableau 4

Droits d'accise nets établis en dollars sur le cannabis pour l'exercice 2020-2021

Produits du cannabis	2020-2021 (\$)		Total des droits
	Droit sur le cannabis	Droit additionnel sur le cannabis et rajustement du droit additionnel sur le cannabis	
Cannabis séché/frais – Matière florifère	90 478 000	318 533 000	409 011 000
Graines de plante de cannabis	-	-	-
Plantes de cannabis	-	-	-
Extraits de cannabis (y compris l'huile de cannabis)	19 616 000	77 455 000	97 071 000
Cannabis comestibles	484 000	6 059 000	6 543 000
Cannabis pour usage topique	100 000	873 000	973 000
Total	110 762 000	403 272 000	514 034 000

Remarques :

1. Tous les nombres sont arrondis au millier près. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Les données sont en date du 20 décembre 2022 et peuvent être modifiées.
3. Tous les montants sont les droits d'accise établis, nets de tout remboursement approuvé (droits établis - remboursements approuvés).
4. Les montants établis déclarés ici sont ceux perçus par l'Agence du revenu du Canada seulement et excluent les montants perçus par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Par conséquent, les montants déclarés ici ne seront pas harmonisés avec les autres publications du gouvernement du Canada qui contiennent les montants perçus par l'Agence et l'ASFC (p. ex., les comptes publics).
5. Les montants établis déclarés ici utilisent une source de données différente de celle utilisée pour les comptes publics et les états financiers vérifiés de l'Agence du revenu du Canada - Activités administrées par l'Agence. Par conséquent, les montants établis déclarés ici peuvent ne pas correspondre à ces publications.
6. Un tiret [-] indique que l'information a été supprimée pour des raisons de confidentialité.